



### Après l'intervention, pensez à :

- Posez les questions nécessaires aux soins de votre trachéostome, de votre canule et de votre implant si vous en avez un et regardez bien les gestes d'hygiène.
- Demander l'ordonnance pour commander le matériel de soins de canule et de prothèse phonatoire si on ne vous en a pas donnée.
- Signalez toute douleur significative à l'infirmière : des antalgiques sont à votre disposition.
- Informez sans tarder votre médecin si vous présentez de la fièvre, des douleurs, une rougeur marquée autour du site opératoire ou une baisse de votre état général.
- Vérifiez que vous prenez de nouveau vos médicaments habituels. Pour les médicaments tels qu'Aspirine, anticoagulants... etc, demandez l'avis de votre chirurgien.
- Contacter d'ores et déjà un orthophoniste, qui vous aidera à apprendre une nouvelle voix et pourra vous aider dans votre réalimentation : l'orthophoniste du service que vous allez rencontrer peut vous aider dans cette démarche.
- Renseignez-vous auprès de votre centre hospitalier sur les dates de permanences qui sont tenues par les bénévoles de l'association des Mutilés de la voix. Vous pourrez vous y rendre pour poser vos questions, vous procurer du matériel ou bien simplement pour échanger et rencontrer des anciens opérés.